
Une démarche structurée

La démarche de RSE d'aquitaniis regroupe 45 plans d'actions vivants et régulièrement renouvelés, distribués dans 15 domaines d'actions. L'ensemble est organisé suivant 4 axes : gouvernance et dialogue avec les parties prenantes, engagement pour et avec les équipes, bien-être et considération des habitants, dynamique des territoires et respect de l'environnement.

Tous sont pilotés par une trentaine de collaborateurs et par une instance dédiée, le Comité de Direction RSE. L'ensemble des collaborateurs contribue directement ou indirectement, par leurs initiatives et les résultats évaluables, à la vie de cette démarche militante. La Direction communication, développement durable et accompagnement des transitions en assure le pilotage. Un code graphique permet de relier chaque activité, projet et action présentés dans ce rapport, à notre démarche stratégique de RSE.



axe 1

Gouvernance et dialogue avec les parties prenantes

DOMAINE D'ACTION 1 // DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

> Enjeux : Identifier, comprendre et hiérarchiser les enjeux de nos parties prenantes.
Communiquer et partager notre stratégie RSE.

> Plans d'action :

- Dialoguer avec nos parties prenantes, formaliser et faire vivre ensemble notre raison d'être pour fédérer et guider notre action responsable et la garantir durablement.
- Étudier l'évolution du secteur (financier, juridique, organisationnel...) et l'opportunité d'un changement de statut pour conserver un ancrage territorial.
- Créer et cultiver des partenariats, développer des alliances stratégiques et des coopérations pour être intelligents à plusieurs, logique d'entreprise en réseau en territoires.
- Rendre lisible notre démarche responsable et configurer notre communication autour de notre stratégie RSE, élaborer une stratégie RSE et développement durable volontaire et démonstrative de la création de valeur.

DOMAINE D'ACTION 2 // DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

> Enjeux : Définir notre vision et intégrer la RSE dans le système de management : objectifs, moyens mobilisés.
Mettre en place notre stratégie dans une démarche participative avec les salariés et notre réseau de valeur.

> Plans d'action :

- Développer une culture RSE en déployant des outils pour impliquer les équipes.
- Piloter la performance de l'entreprise en logique globale (économique, environnementale, sociale).
- Coconstruire avec l'ensemble des parties prenantes internes une stratégie d'entreprise adaptée aux enjeux.
- Faire vivre l'innovation et irriguer l'ensemble des structures (aquitaniis et axanis).

DOMAINE D'ACTION 3 // ACHATS RESPONSABLES

> Enjeu : Intégrer les critères RSE, l'équité dans le choix et la gestion de nos fournisseurs et sous-traitants.

> Plan d'action :

- Piloter la démarche d'achats responsables.



axe 2

Engagement pour et avec les équipes

DOMAINE D'ACTION 4 // CONDITIONS DE TRAVAIL

> Enjeu : Veiller à la santé, la sécurité, aux bonnes conditions de travail pour nos équipes et pour les intervenants sur nos chantiers.

> **Plans d'action :**

- Organiser le télétravail.
- Veiller à la santé, la sécurité, aux bonnes conditions de travail, au respect des droits de l'homme, pour nos équipes et pour les intervenants sur nos chantiers.
- Organiser une politique de gestion des risques et déployer une politique de prévention et une procédure de gestion de crise.
- Piloter la transition numérique des entreprises du groupe pour les salariés et les habitants.
- Piloter le processus d'intégration : accueil des nouveaux collaborateurs et le processus de recrutement.

DOMAINE D'ACTION 5 // RESPECT ET DIALOGUE SOCIAL

> Enjeux : Favoriser l'égalité des chances et promouvoir des relations humaines respectueuses.

Favoriser le dialogue entre salariés, encadrement et Instances représentatives du personnel (IRP).

> **Plans d'action :**

- Favoriser le dialogue social.
- Permettre aux managers de coconstruire et de vivre pleinement leur rôle au sein d'une entreprise en transition.

DOMAINE D'ACTION 6 // IMPLICATION DES SALARIÉS

> Enjeux : Intéresser les salariés au projet d'entreprise.

Faire vivre un cadre habilitant pour développer l'initiative RSE.

> **Plans d'action :**

- Définir et promouvoir une politique du handicap en entreprise.
- Promouvoir les comportements responsables (plans de déplacement, tri sélectif) et développer l'initiative.

DOMAINE D'ACTION 7 // DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

> Enjeux : Anticiper les besoins, permettre l'évolution des personnes et développer l'acquisition de compétences, en lien avec le projet de l'entreprise.

> **Plan d'action :**

- Élaborer une vision stratégique des ressources humaines pour répondre aux besoins de l'entreprise. Déployer des actions en lien avec la GEPP (Gestion des emplois et des parcours professionnels) : plan de formation, mobilité, groupes métiers...



axe 3

Bien-être et considération des habitants

DOMAINE D'ACTION 8 // ÉCOUTE ET PARTICIPATION DES HABITANTS

> **Enjeu :** Déployer des démarches de concertation et d'implication des habitants dans la conception, l'aménagement et la gestion des sites d'habitat.

> **Plans d'action :**

- Accueillir et informer nos locataires en lien avec leurs représentants (associations de locataires).
- Adapter la gestion de proximité.
- Piloter un accueil téléphonique structuré, agile, adapté, partagé et performant avec notre centre de la relation client aquitaniServices.

DOMAINE D'ACTION 9 // VALEUR D'USAGE DE L'HABITAT

> **Enjeu :** Proposer des logements confortables, sains, sécurisés, économes dans un habitat de qualité bien situé.

> **Plans d'action :**

- Agir pour l'optimisation des charges de nos locataires en accord avec le Plan Stratégique de Patrimoines (PSP).
- Capitaliser nos savoir-faire pour développer un habitat sain, sécurisé, durable et économe en accord avec le PSP.
- Maîtriser notre empreinte carbone : barème carbone /ADEME en accord avec le PSP.
- Agir pour l'amélioration de la propreté de nos parties communes, plus écologique.
- Développer une politique d'amélioration des impacts sanitaires dans l'habitat, vecteur de bien-être et de santé.

DOMAINE D'ACTION 10 // LISIBILITÉ DES RÈGLES D'ATTRIBUTION ET PARCOURS RÉSIDENTIELS

> **Enjeu :** Garantir des pratiques équitables et respectueuses vis-à-vis des demandeurs de logement en s'attachant à satisfaire les projets résidentiels des familles.

> **Plans d'action :**

- Gérer de manière responsable et lisible les attributions de logements.
- Assurer une démarche de vente responsable.
- Assurer une démarche de syndic responsable et solidaire.

DOMAINE D'ACTION 11 // ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES

> **Enjeu :** Mettre en œuvre des approches et des outils répondant aux besoins particuliers des populations les plus fragiles.

> **Plans d'action :**

- Résorber le mal logement et participer à la lutte contre le sans-abrisme.
- Poursuivre le développement de notre offre pour accueillir, héberger et accompagner des publics fragiles en résidence sociale.
- Favoriser l'accès à l'alimentation saine et locale (fermes urbaines, jardins et vergers nourriciers, VRAC).
- Se mobiliser avec nos partenaires pour prévenir les expulsions.



axe 4

Dynamique des territoires et respect de l'environnement

DOMAINE D'ACTION 12 // ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES

> Enjeu : Lutter contre l'étalement urbain et développer l'accessibilité au plus grand nombre d'un habitat urbain alliant diversité, intensité et qualité du cadre de vie.

> Plans d'action :

- Proposer sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine des nouvelles manières d'aménager écoresponsables en secteurs péri-urbains et ruraux, et transposer ces modèles de transitions dans les territoires métropolitains tendus (Bordeaux, Bayonne, La Rochelle).
- Préparer l'habitat et les territoires au réchauffement climatique, question de l'adaptation et de la ville fraîche.
- Partager les enjeux écologiques avec les habitants et construire des supports à son expression, appropriation au quotidien.

DOMAINE D'ACTION 13 // COHÉSION SOCIALE DES TERRITOIRES

> Enjeu : Adapter notre offre aux évolutions de la société.

> Plans d'action :

- Répondre à l'évolution de la population (séniors, adultes handicapés, personnes déficientes...) en matière d'habitat et de gestion.
- Poursuivre l'exploration vers un modèle d'entreprise écologique au travers de projets-pilotes dits « lieux singuliers » et « Share Lieux ».

DOMAINE D'ACTION 14 // CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

> Enjeu : Contribuer au développement de l'économie locale : filières de production, accès à l'emploi, services de proximité.

> Plans d'action :

- Construire des partenariats avec les acteurs locaux pour développer l'insertion par l'emploi.
- Créer un fonds de dotation pour favoriser l'innovation sociale sur le territoire.
- Poursuivre le développement de l'occupation temporaire à destination de nouveaux acteurs économiques et de nouvelles filières écologiques en partenariat avec Plateau Urbain.

DOMAINE D'ACTION 15 // NATURE EN VILLE, SOBRIÉTÉ ET BIODIVERSITÉ

> Enjeu : Développer les éléments de nature, participer à l'équilibre des écosystèmes par un management attentif de nos processus de gestion de sites, d'aménagement et de construction d'habitats.

> Plans d'action :

- Aménager et gérer les espaces paysagers en logique durable.
- Investiguer et objectiver les enjeux environnementaux des sites et développer des solutions raisonnées.
- Mettre en place puis piloter une démarche « Objectif zéro déchet ».